

**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**3<sup>e</sup> séance régulière**  
en date du 6 février 2024  
au salon du personnel de l'école

---

**Présences**

<b><u>Membres représentant les parents</u></b>	<b><u>Membres représentant le personnel</u></b>
Mme Catherine Meloche Mme Fatou Tounkara Mme Sarah McIntyre M. Jacques Lareau	Mme Carole McNeil, enseignante Mme Catherine Comtois-Marotte, enseignante Mme Julie Bergevin, technicienne au SDG Mme Isabelle Legault, enseignante Mme Janick Laurin, enseignante Mme Anabelle Dignard, technicienne en éducation spécialisée

**Membres de la direction**

Mme Josée Szijarto, directrice  
Mme Rachel Sicard, directrice adjointe  
Mme Karine Gauthier, directrice adjointe

**Absences**

Mme Layla Melhem, parent  
M. Abdoulaye Boré, parent

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

M. Jacques Lareau ouvre la rencontre à 18 h 45. Deux membres parents sont absents. Les substituts de parents n'étaient pas disponibles pour les remplacer.

**2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée**

Mme Rachel Sicard sera secrétaire d'assemblée.

**3. Questions du public**

Il n'y a pas de question du public.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Lareau procède à la lecture de l'ordre du jour.

**06-02CE23/24-026**

**Il est proposé par** Mme Julie Bergevin d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :  
**17.1** Modification de l'horaire des épreuves ministérielles

**5. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023**

**06-02CE23/24-027**

**Il est proposé par** Mme Catherine Comtois-Marotte d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023 avec les ajustements suivants :

Au point 1 : Il aurait dû être inscrit 18 h 47 plutôt que 19 h 47

Au point 6, annexe 81 : Il aurait dû être inscrit 2141\$ plutôt que 214\$

annexe 99 : Il aurait dû être inscrit 9793\$ plutôt que 9783\$

**Suivis :**

Au moment de la planification des activités de fin d'année, si les équipes de 6<sup>e</sup> année et de GATSA observent que le budget octroyé n'est pas suffisant, il sera possible de faire mettre le point à l'ordre du jour afin que la situation puisse être réévaluée.

Point 7 : Le comité de participation des enseignants a accepté la planification annuelle des activités du comité à la vie scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Parole à la représentante au comité de parents du CSS**

Mme Sarah McIntyre informe le conseil d'établissement qu'il est maintenant possible de choisir un bénévole qui est à l'emploi du centre de services scolaire, mais qui fait des tâches bénévolement en plus des tâches pour lesquelles il est rémunéré.

Date limite pour déposer une candidature : 1<sup>er</sup> mars

Mme Karine Gauthier propose la candidature de Mme Sylvie St-Denis, responsable de la bibliothèque qui fait beaucoup plus de travail que ce pourquoi elle est rémunérée. Elle assure le fonctionnement de la bibliothèque, soutien et accompagne les bénévoles et recouvre des livres chaque semaine.

Un membre de la direction et le représentant au comité de parents doivent accompagner la bénévole à la soirée.

Mesures de rattrapage à venir pour les élèves ciblés et modifications de certaines modalités d'évaluation, des dates d'épreuves ministérielles et de fin d'étape.

Une équipe travaille sur la création de guides pour favoriser les transitions à l'école.

**7. Présentation du plan d'action découlant du projet éducatif de l'école**

Mme Josée Szijarto présente le plan d'action découlant du projet éducatif de l'école.

**8. Budget révisé de l'établissement**

Mme Josée Szijarto présente le budget révisé de l'école Saint-René ainsi que les notes explicatives des écarts entre le budget initial et le budget révisé pour l'année 2023-2024.

**06-02CE23/24-028**

**Il est proposé par** Mme Catherine Comtois-Marotte d'adopter le budget révisé de l'établissement tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Budget révisé du service de garde**

Mme Julie Bergevin présente le budget révisé du service de garde. Un changement plus important au niveau de la clientèle a été observé cette année en raison des modifications aux règles d'attribution du service du transport.

**06-02CE23/24-029**

**Il est proposé par** Mme Sarah McIntyre d'adopter le budget révisé du service de garde tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Don de la Caisse POP dans le cadre du programme d'investissement au sein des écoles**

Mme Josée Szijarto présente d'abord le fonds à destination spéciale et explique le déficit dans le fonds 6000 (Écofriperie) : Le montant octroyé dans le cadre du concours d'entrepreneuriat a été déposé dans le budget de l'école peu de temps avant la fin de l'année fiscale et l'information n'a pas été communiquée aux personnes concernées. Les fonds n'ont pas été transférés dans le fonds à destination spéciale et ont donc été consolidés lors de la fermeture de l'année, le 30 juin 2023.

**06-02CE23/24-030**

**Il est proposé par** Mme Anabelle Dignard de déposer le montant de **5 955\$** dans le fonds à destination spéciale F-5360-Activités diverses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. Utilisation du F-2055 pour le projet d'aménagement de la cour d'école**

Mme Josée Szijarto demande au CÉ l'autorisation d'utiliser le F-2055 pour la mise en œuvre du projet d'aménagement de la cour d'école comme prévu dans l'engagement financier présenté au CÉ du 6 décembre dernier.

**06-02CE23/24-031**

**Il est proposé par** Mme Fatou Tounkara de permettre l'utilisation du F-2055 dont le solde est à **13 937\$** pour l'aménagement de la cour d'école prévu à l'été 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COPS)  
(*approbation*)**

**06-02CE23/24-032**

**Il est proposé par** Mme Julie Bergevin d'approuver la planification des COPS pour l'année scolaire 2023-2024 telle que présentée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Planification des contenus en éducation à la sexualité pour les degrés qui enseignent le programme ECR (*approbation*)**

**06-02CE23/24-033**

**Il est proposé par** Mme Catherine Meloche d'approuver la planification des contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2023-2024 telle que présentée.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**14. Grilles des matières 2024-2025 (*approbation*)**

Mme Josée Szijarto présente la grille horaire qui a été approuvée par le comité de participation des enseignants.

**06-02CE23/24-034**

**Il est proposé par** Mme Isabelle Legault d'approuver la grille des matières pour l'année scolaire 2024-2025 telle que présentée.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**15. Activités éducatives**

Les activités présentées ont déjà été approuvées par courriel.

**06-02CE23/24-035**

**Il est proposé par** Mme Carole McNeil d'entériner l'approbation de la sortie au **Centre des sciences de Montréal** pour les GA-TSA faite par courriel.

***PROPOSITION ENTÉRINÉE***

**06-02CE23/24-036**

**Il est proposé par** Mme Anabelle Dignard d'entériner l'approbation de la **Sortie au théâtre** pour les élèves de 6<sup>e</sup> année faite par courriel.

***PROPOSITION ENTÉRINÉE***

**16. Plan de rattrapage**

Mme Josée Szijarto présente le plan de rattrapage à l'école Saint-René :

Le tutorat s'adresse à des sous-groupes d'élèves qui présentent un besoin spécifique au plan pédagogique ou psychosocial:

5 groupes en lecture

4 groupes en écriture

9 groupes en mathématique

2 élèves qui reçoivent du soutien au plan social

1 groupe d'élèves qui consolident l'utilisation des outils d'aide à l'apprentissage

2 groupes d'élèves allophones

20 membres du personnel impliqués

Des activités d'une durée de 30 à 45 minutes

Fin du 1<sup>er</sup> bloc : 28 mars

Possibilité de faire un 2<sup>e</sup> bloc par la suite

Le comité de participation des enseignants a convenu qu'il n'était pas nécessaire de repousser la date de la fin de la 2<sup>e</sup> étape.

Les épreuves ministérielles compteront pour 10% de la note finale

## **17. Autres points d'information**

### **17.1 Modification de l'horaire des épreuves ministérielles**

2 conflits d'horaire :

La sortie des 6<sup>e</sup> année a pu être déplacée

En attente pour la classe verte des GATSA (12-14 juin)

### **17.2 Éclipse solaire du 8 avril**

L'éclipse aura lieu entre 14 h et 16 h 45, au moment de la sortie des élèves.

Le CSS est présentement en discussion avec la santé publique et d'autres partenaires en éducation afin de voir les meilleures pratiques à déployer pour assurer la santé et la sécurité de nos élèves.

## **18. Levée de la séance à 20 h 20.**

M. Jacques Lareau procède à la levée de l'assemblée à 20 h 20.

Mme Josée Szijarto  
Directrice de l'école St-René

M. Jacques Lareau  
Vice-président